

ARRETÉ

**PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA
FORMATION SPECIALISEE EN MATIERE DE
SANTE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL
DES SERVICES DU DEPARTEMENT**

VU le code général de la fonction publique
VU le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics
VU le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale
VU les élections professionnelles du 8 décembre 2022

SUR PROPOSITION du Directeur général des Services Départementaux d'Ille-et-Vilaine.

ARRETE

ARTICLE 1 : la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail (FSSSCT) est composée des membres suivants :

Collège des représentants de l'administration

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. JEAN-LUC CHENUT – PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL	M. JEAN-PAUL GUIDONI – CONSEILLER DEPARTEMENTAL
MME LAURENCE ROUX – VICE -PRESIDENTE AUX RESSOURCES HUMAINES, AU DIALOGUE SOCIAL ET AUX MOYENS DES SERVICES	MME ANNE MAINGUET-GRALL – CONSEILLERE DEPARTEMENTALE
M. FRANCK PERINET – DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	M. VINCENT RAUT – SECRETAIRE GENERAL DES SERVICES
MME CLARA CANEVET – DG POLE RESSOURCES	MME MONA IZABELLE – DIRECTION GENERALE A LA TRANSFORMATION
NATHALIE PARE – DG POLE TERRITOIRES ET SERVICES DE PROXIMITE	MME ANNIE-FRANCE PAVIOT – SG POLE TERRITOIRES ET SERVICES DE PROXIMITE
M. RONAN GOURVENNEC - DG POLE CONSTRUCTION ET LOGISTIQUE	MME SANDRINE GUYOT – SG POLE CONSTRUCTION ET LOGISTIQUE
MME CLAIRE DUREL – DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES DYNAMIQUES PROFESSIONNELLES	M. PHILIPPE LEBRETON – DIRECTEUR ADJOINT DES RESSOURCES HUMAINES ET DES DYNAMIQUES PROFESSIONNELLES
M. CYRILLE BOUTIN - DIRECTEUR DE L'AGENCE DEPARTEMENTALE DU PAYS DE RENNES	MME ELISABETH JOSSE – SG POLE DYNAMIQUES TERRITORIALES
MME MARION TONNES - SG POLE EGALITE EDUCATION CITOYENNETE	MME CAMILLE REHAULT – RESPONSABLE DE LA MISSION ASSISTANT.E.S FAMILIAUX
MME CHRISTINE ALLAIN-ANDRE – DIRECTRICE DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	MME REGINE LE MARCHAND – CHEFFE DE SERVICE COLLEGES
MME ESTELLE ZOUHAL – DIRECTRICE DE L'AGENCE DEPARTEMENTALE DU PAYS DE VITRE	MME VALERIE DEVAUX – DIRECTRICE DE L'AGENCE DEPARTEMENTALE DU PAYS DE SAINT-MALO
POSTE VACANT – DIRECTEUR DES BATIMENTS	M. GUY JEZEQUEL – DIRECTEUR ADJOINT DES BATIMENTS
M. PHILIPPE HERROU – DIRECTEUR DES ROUTES	M. BERTRAND MERRER – CHEF DU SERVICE GESTION DE LA ROUTE
MME CAMILLE LE BRAS – DIRECTRICE DE LA TRANSFORMATION ECOLOGIQUE	M. THIBAUT GABORIT – CHEF DU SERVICE PATRIMOINE NATUREL
M. GUILLAUME THIBAUT – DIRECTEUR DES MOYENS GENERAUX	MME VALERIE PRUDHOMME – CHEFFE DU SERVICE ACHATS LOGISTIQUE

Collège des représentants du personnel

TITULAIRES	SUPPLEANTS
MME ELEN JEANNETEAU – SUD	M. BRUNO LIMINIER – SUD
M. PHILIPPE NAULEAU – SUD	M. SYLVIE DORVILLIUS – SUD
MME DELPHINE GAMORY – SUD	MME FLORENCE VANCASSEL – SUD
M. ALBAN GARD – SUD	M. PIERRICK TEISSIER – SUD
M. CHRISTIAN THEBAULT – SUD	MME GAËLLE AUFFRET – SUD
MME CAMILLE RIOU – SUD	MME ANNE PIGEON – SUD
MME KARINE DURAND-AUMAND – SUD	MME AGATHE JAMIER – SUD
MME MARIE-ANNICK COYAC – CFDT	M. DIDIER BERTHOIS – CFDT
M. ALAN DONOU – CFDT	MME ANNE-LAURE QUERNEE – CFDT
M. PIERRICK PIEL – CFDT	M. EMMANUEL PAUL – CFDT
MME KARINE GAUTIER – CFDT	MME MARYLINE DELAUNAY – CFDT
MME ISABELLE COURTILLON – CFDT	MME ANNIE GUYON – CFDT
M. OLIVIER HUE – CGT	M. OLIVIER AUBREE – CGT
MME STEPHANIE FRANCO – CGT	MME CORINNE BARBEDETTE – CGT
M. FREDERIC BOURDAIS – CGT	M. ERIC BRIAND – CGT

Experts membres de droits (voix consultative)

MME LAURENCE EMILY – RESPONSABLE DU SERVICE ASSAT
MME NOEMIE MOUZAN – RESPONSABLE MISSION SANTE ET SECURITE
MME VALERIE SAULNIER – CONSEILLERE EN PREVENTION
MME MURIELLE FLAMENT-PAYET – CONSEILLERE EN PREVENTION
M. CYRIL FALANGA – CONSEILLER EN PREVENTION
MME CATHERINE NGO – MEDECIN DU TRAVAIL
M. ROMAIN BOISSEL – MEDECIN DU TRAVAIL
M. ERWANN LE LAN – PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL
MME KARYNE TROTIN – INFIRMIERE DU TRAVAIL

ARTICLE 2 : Le présent arrêté abroge l'arrêté en date du 3 juin 2024 portant modification de la composition de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail des services du Département.

ARTICLE 3 : Le Directeur général des Services Départementaux d'Ille-et-Vilaine, le Payeur Départemental d'Ille-et-Vilaine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département et annexé au règlement intérieur de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Rennes, le 12 SEP. 2024

Le Président du Conseil Départemental

Jean-Luc CHENUT